

06.12.2023 – 07:11 Uhr

Publication interactive en ligne : L'indice de la liberté d'Avenir Suisse 2023

Zurich (ots) -

Chaque année notre indice passe au crible les libertés économiques et civiles en Suisse. Il compare les évolutions au sein des cantons à l'aide de 31 indicateurs. Cette année, nous avons ajouté le critère de la compensation de la progression à froid, qui a entraîné des répercussions sur le classement. Même si les cantons romands n'ont pas été lourdement pénalisés par ce nouvel indicateur, ils peinent toutefois à briller dans les autres indicateurs économiques.

De nombreux indices internationaux tels que l'Index of Economic Freedom mesurent l'impact des lois et des institutions sur les libertés. La Suisse se distingue en figurant constamment parmi les premiers rangs. Toutefois, ces indices (fondés sur une comparaison entre pays) ne recensent pas toutes les limitations de liberté qui existent en Suisse. L'effet des lois cantonales et des règlements n'est pratiquement pas pris en compte. L'indice de liberté d'Avenir Suisse y remédie et fournit une comparaison intercantonale à l'aide d'indicateurs économiques et civils. Ainsi, il permet une comparaison transparente et interactive entre cantons pour ce qui est de l'acceptation et de la diffusion des principes libéraux.

Le nouvel indicateur sur la progression à froid

Cette année, un nouvel indicateur économique a été introduit : celui de la compensation, ou non, de la progression à froid. Certains cantons modifient automatiquement leurs barèmes fiscaux pour éviter que l'augmentation des salaires destinée à compenser le renchérissement de la vie ne conduise à une hausse de l'impôt. Sans cet ajustement, les contribuables se retrouvent dans une tranche d'imposition plus élevée, alors que leur pouvoir d'achat n'a pas changé. Les taux d'inflation récemment élevés ont remis l'effet de la progression à froid sur le devant de la scène. C'est pourquoi nous évaluons dorénavant les mécanismes de compensation dans chaque canton. Le canton de Vaud est exemplaire en la matière, car il a mis en place une compensation annuelle, automatique et complète. Dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Valais, la compensation n'est que partielle ou sujette au bon vouloir du politique. Le canton de Genève effectue une compensation partielle. Jusqu'à présent, cette indexation se faisait tous les quatre ans, mais dès 2024, elle aura lieu tous les ans.

Le canton du Jura champion des libertés civiles

Depuis des années, le canton du Jura est en tête des libertés civiles. Les Neuchâtelois se retrouvent à nouveau à la 2e place. Le canton de Vaud n'a aucune restriction dans l'élection des juges, et comme le canton de Genève, n'impose pas aux entreprises l'obligation de payer l'impôt ecclésiastique. Le canton de Fribourg se distingue depuis longtemps par des réglementations plus libérales que la moyenne pour les deux indices relatifs à l'enseignement. Les atouts du Valais sont sa loi très efficace sur la transparence et la courte durée de conservation des données de vidéosurveillance publique.

Les cantons alémaniques dominent les indicateurs économiques

Dans l'ensemble, les cantons alémaniques ont gagné des points et notamment dans les indicateurs économiques. Les trois premiers rangs du sous-indice économique sont occupés par les cantons de Zoug (1er), Zurich (2e) et Schwyz (3e). Le premier canton non germanophone, le Tessin, n'arrive qu'en 12e position sur le plan économique. Genève est dernier du groupe en raison de sa hausse du taux d'exploitation du potentiel fiscal. Côté vaudois, la quote-part de l'Etat et l'efficacité de la sécurité publique se sont détériorées.

Au total, le Tessin meilleur canton latin

Au classement général, le canton du Tessin occupe la meilleure place parmi les cantons latins. Il a pu gagner un rang grâce à des améliorations tant au niveau des libertés économiques que des libertés civiles et se hisse dorénavant à la 7e place. Les cantons de Neuchâtel (12e), Vaud (15e) et Fribourg (18e) restent eux en milieu de classement. Le Valais a légèrement progressé pour atteindre la 24e place. Genève reste en queue de peloton, même si son écart avec l'avant-dernier (Nidwald) se resserre.

Pour plus d'informations :

[L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2023](#)

[Informations supplémentaires](#)

[L'indice de liberté d'Avenir Suisse](#) est un outil interactif disponible en ligne. Il permet de comparer les cantons ou de créer son propre classement en sélectionnant les indicateurs de son choix.

Contact:

Samuel Rutz (samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tél. 079 204 78 83)

Mario Bonato (mario.bonato@avenir-suisse.ch, Tél. 079 717 02 12)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100063891/100914203> abgerufen werden.